

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 60

**Artikel:** Un anniversaire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248752>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**

a  
Porrentruy  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**

a  
Porrentruy  
TÉLÉPHONE

**LE PAYS** 27<sup>me</sup> année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27<sup>me</sup> année **LE PAYS**

### Un anniversaire

Le 20 février, N. S. P. le Pape est entré dans la vingt-deuxième année de son pontificat, et bientôt, le 2 mars, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge. Le lendemain, 3 mars, ce sera l'anniversaire de son couronnement comme Pontife et roi. C'est à cette dernière date qu'est réservée, selon l'usage, la célébration solennelle de la nouvelle année de pontificat.

Dans l'intervalle entre le 20 février et le 3 mars, le Souverain Pontife recevra en audiences successives les ambassadeurs et les ministres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, qui lui offriront leurs félicitations et leurs vœux, au nom des souverains ou chefs d'Etat qu'ils représentent.

Le 2 mars aura lieu l'audience solennelle au Sacré-Collège et, le 3 mars, la chapelle papale à la Sixtine.

Dans tous les siècles chrétiens on ne compte que sept Papes qui aient atteint vingt-deux années de pontificat. Cesont : Saint Pierre (34-67); Saint Sylvestre Ier (314-337); Adrien Ier (772-795); Alexandre III (1159-1181); Pie VI (1775-1799); Pie VII (1800-1823); Pie IX (1846-1876).

Le nombre des Papes qui ont pu célébrer le soixante-dixième anniversaire de leur ordination sacerdotale est encore moindre ; le dernier en date a été Benoit XIV.

Mais dans tous les dix-neufs siècles de christianisme, il n'y a pas eu un seul Pape qui ait réuni ces deux particularités, et le premier sera le Pontife actuellement régnant.

Qui eût osé pronoquer au cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui Léon XIII, une longue vieillesse ? Lorsqu'il était archevêque de Pérouse,

santé était des plus précaires et il ne passait pas un seul jour sans qu'il eut à souffrir, tantôt plus, tantôt moins, d'émicramie. A l'époque de son élection, on ne lui attribuait plus que quelques mois de vie, et le bruit a couru qu'en revêtant pour la première fois les insignes du Souverain Pontife, il dit lui-même avec enjouement : « Dépêchez-vous ; car ce pauvre vieux n'aura pas à porter longtemps ces vêtements. »

Mais que les voies des hommes sont différentes des voies du Seigneur !

S'il fut jamais un Pape qui, à cause de la douloreuse condition créée pour lui par la Révolution, eût dû voir sa vie se consumer de jour en jour, ce fut sans doute Léon XIII.

Il n'a pas été, certes, le premier, dans la longue série des Souverains Pontifes, qui ait subi les misères de la captivité ; mais il est le premier qui se soit trouvé *sub hostili dominazione constitutus* dès le premier jour de son exaltation. Et après vingt ans de Pontificat, cette situation n'a point changé.

Et où est il renfermé ? Sur un des points les plus insalubres de Rome, en un endroit entouré presque entièrement par le Tibre, au beau milieu de la malaria et des fièvres, au Vatican.

Oh ! le Vatican est sans doute le plus splendide des palais du monde par l'abondance et la richesse de ses trésors artistiques. Mais aucun pape n'avait l'habitude de l'habiter, sans danger. Ses prédécesseurs, entre juin et juillet, se transportaient du Vatican au Quirinal. Pie IX, qui, après les scènes brutales de 1849, ne voulut plus remettre les pieds au Quirinal, avait coutume de passer l'été et l'automne — tant que cela lui a été possible — dans la villa papale de Castel-Gandolfo.

Les hommes de la Révolution, en enlevant le Quirinal au pape, croyaient peut-être lui rendre impossible le séjour au Vatican, et, en effet, il n'y a pas de prélat de la cour pontificale,

ment le réveil de la mémoire.

Ainsi, elle était seule au monde, entre un père qui ne l'aimait plus et un mari qu'elle n'aimait pas !

Soit, elle agirait seule.

Une résolution forte, subitement prise, la transforma : d'un mouvement doux, mais ferme, elle se dégagée des bras de Marthe, et le front haut, la voix nette : — Emporte ces fleurs, Agathe ; elles ne me serviront pas... Va-toi-même prévenir M. le curé qu'il ne nous attende pas... Je désire vousentretenir en particulier, Monsieur,acheva-t-elle en se tournant vers son mari. On les laissa seuls.

A la fois impérieux et suppliant, mari défendant ses droits et fiancé repoussé défendant son honneur, Emile voulut plaider sa cause ; elle l'interrompit bientôt :

il n'y a pas de domestique qui ne doive se rendre de temps en temps ailleurs pour y retremper sa santé et reprendre des forces.

Or, Léon XIII, depuis environ vingt-deux ans, ne respire point d'autre air que celui du Vatican, devenu plus homicide encore par les travaux du Tibre. Et cependant, au milieu de l'infection de cet air, on dirait qu'il rajeunit de plus en plus. Ce sont là des miracles du Seigneur.

Et notre étonnement grandira beaucoup, si nous considérons la vie que mène le pape. Son activité, son zèle infatigable, à quatre-vingt-dix ans, sont des limites inconnues de la nature. Il veut tout voir, tout examiner, même alors qu'il ne s'agit que d'affaires communes et ordinaires, et cela pour examiner et pour juger et décider de lui-même. Il écoute les Evêques, et leur dicte des règles pour le bon gouvernement spirituel de chaque diocèse. Il prend ensuite connaissance des rapports des Révérendissimes cardinaux et des secrétaires, des sacrées Congrégations et il prononce ses oracles. Il dirige la politique du Vatican qui — qu'on le veuille ou non, — pese plus que toute la politique des cours royales et impériales sur les destinées de l'Europe et du monde.

Il y a plus. Non content de veiller sur tout, il a encore la sainte audace, à quatre-vingt-dix ans, de prendre de multiples initiatives, dont plusieurs suffiraient à illustrer et à remplir la vie d'un homme jeune : telles sont la réforme des études, la restauration de la sainte philosophie et de l'histoire, l'union des Eglises dissidentes, la pacification religieuse des nations, la défense des ouvriers, la solution pacifique de la question sociale au moyen de l'harmonie des différentes classes sociales, groupées autour de Jésus-Christ.

Cette existence du Pape tient du prodige, et tous, de loin comme de près, ses enfants adressent pour lui des prières au ciel et remercient Dieu de leur garder ce Père illustre.

— Je suis votre femme... la loi nous a unis c'est vrai... Mais n'allez pas conclure de l'obéissance d'hier à celle d'aujourd'hui... Hier, enfant inconsciente, j'agissais sous l'impulsion donnée, sans réfléchir... Aujourd'hui, je pense, et je sais que m'engager devant Dieu serait un crime, car, je l'ai compris enfin... j'en aime un autre...

— Mon cousin, ce misérable Jules ! — gronda Emile, fou de jalousie.

— Qu'importe un nom, quand le fait existe ?... Devant la révélation de ce fait, mon aïeule n'oserait plus... J'aurais dû parler plus tôt, je le sais ; mais hélas, je vous l'ai dit, je n'étais qu'une enfant, et je n'ai pas su découvrir, je n'ai pas su défendre la pauvre tendresse qui s'éveillait en moi.

— Mais enfin, vous êtes ma femme ! fit violemment le jeune homme — Vous portez mon

### VAINCU

Et si Marthe et la servante fidèle qui l'avait élevée se consultaient, inquiètes, si une vision de blanches fleurs symboliques s'offrait à ses yeux, c'est qu'allait sonner l'heure où il lui faudrait revêtir le vêtement costume de l'épouse, où il lui faudrait jurer à Dieu, pour cet homme, obéissance et amour.

— Je veux voir ma grand'mère, prononça-t-elle. L'air résolu ; j'ai à lui parler...

Mais l'exclamation plaintive de la vieille bonne, l'étreinte de Marthe, achevèrent instantanément